



BULLETIN ADHESION CHIMIE ALSACE FRANCHE COMTE

à retourner daté et signé par courriel à : contact.alsace@cfecgc-chimie.org
ou à eric.cavasino@cfecgc-chimie.org

Données Personnelles		Données Professionnelles	
Etat Civil	Civilité	Mme	Mr
	Nom		
Adresse	Prénom		
	Date naissance		
Contact	Rue		
	Code Postal		
Cotisation	Ville		
	Pays		
Tarifs : Voir plaquette tarifaire			
Mode de paiement : Prélèvement en quatre fois			
Remplir MANDAT SEPA (à dater et signer) - Joindre votre RIB			

Mentions relatives à l'adhésion et à la protection des données

L'adhésion est annuelle et tacitement reconduite d'année en année, aucun remboursement de cotisation ne sera effectué en cas de résiliation en cours d'année, En

Date

:

Signature :

	Syndicat Régional Alsace-Franche-Comté <small>contact.alsace@cfecgc-chimie.org 8 rue de la Bourse - 68100 Mulhouse</small>
---	--

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

(1) SEPA signifie Single Euro Payments Area et désigne l'espace européen unique de paiements en euro.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat CFE-CGC Chimie Alsace Franche Comté à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, du montant de votre adhésion, à la fréquence que vous avez choisie.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Attention : Le renouvellement de votre cotisation syndicale est à tacite reconduction. Si vous souhaitez résilier, veuillez nous prévenir 30 jours avant

<p style="text-align: center;">Compte à débiter</p> <p>Paiement : Récurrent</p> <p style="text-align: center;">Ci-dessous : Référence unique mandat (RUM)</p> <p>N° RUM (Réservé CFE-CGC) <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/></p> <p style="text-align: center;">Ci-dessous : code d'identification de votre banque (BIC)</p> <p>BIC (*) <input style="width: 150px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Nom de la banque</p> <p style="text-align: center;">Ci-dessous : l'Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN) du compte à débiter</p> <p>IBAN (*) <input style="width: 200px; height: 20px;" type="text"/> Clé <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Choix de la fréquence de règlement</p> <p style="text-align: right;"><i>En quatre fois</i> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p style="text-align: center;">Créancier</p> <p>NOM : CFE-CGC Chimie Alsace Franche-Comté</p> <p>Adresse : 8 rue de la BOURSE 68100 MULHOUSE</p> <p>N° ICS : FR06ZZZ558622</p>
--	---

NOM	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	Prénom	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
Adresse	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>		
Code Postal	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	Ville / Pays	<input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>

Merci de bien vouloir compléter tous les champs (*) du mandat, et de le retourner signé accompagné d'un RIB à :

CFE-CGC Chimie Alsace 8 rue de la Bourse 68100 MULHOUSE
ou par courriel à : eric.cavasino@cfecgc-chimie.org

J J M M A A A A
(*) Le : / /

(*) Signature :

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Conformément aux décisions prises par le Bureau de Chimie Alsace, vous trouverez ci-dessous le tableau des cotisations pour l'année 2026 :

COTISATIONS CHIMIE ALSACE FRANCHE COMTE 2026			
Catégorie	R3 : Retraités, Chômeurs, UNIR	U3 : Techniciens et Agents de Maîtrise	U4 : Ingénieurs et Cadres
Montant annuel	105 Euros	116 Euros	164 Euros

Rappel : =>La déduction sur l'impôt sur le revenu reste à 66% de la cotisation.

=>L'attestation fiscale ne sera plus fournie systématiquement mais seulement sur demande aux Trésoriers.

Le tarif 2026 de votre cotisation est inchangé (identique depuis 2018).

Pour les nouveaux adhérents, seul le paiement par prélèvement est possible.

Les adhérents ayant déjà opté pour le mode de paiement par prélèvement automatique en 4 fois (mars, juin, septembre et décembre) n'ont aucune démarche à effectuer, le montant des prélèvements n'est pas modifié. Tout trimestre débuté en dû.

Pour les personnes hors prélèvement trimestriel, la date limite de paiement des cotisations est fixée au 30 Juin 2026.

Au-delà, les adhérents qui ne sont pas à jour de cotisation risquent d'être radiés.

Les adhérents qui passent au prélèvement automatique devront remplir le formulaire d'autorisation de prélèvement ci-joint, le dater, le signer et le retourner, accompagné d'un RIB.

La mise en place du prélèvement SEPA, qui n'est pas du fait du client, ne justifie pas une facturation par votre banque. Dans ce cas, il vous appartient d'en réclamer l'extourne.

Les autorisations de prélèvement et RIB sont à renvoyer :

- **Soit à votre Délégué Syndical qui transmettra**
- **Soit par courrier postal à :**
CFE-CGC Chimie ALSACE FRANCHE COMTE
8 rue de la Bourse, 68100 MULHOUSE.
- **Soit au Trésorier :** eric.cavasino@cfecgc-chimie.org
CAVASINO ERIC 3 rue des Vosges 68440 DIETWILLER

Pour les paiements par VIREMENT BANCAIRE:
SYNDICAT CFE-CGC CHIMIE ALSACE FRANCHE COMTE
IBAN : FR7610278030350002012130106
BIC : CMCIFR2A

Si nécessaire, vous pouvez contacter le Président Elian SARDET au 06.89.53.43.64

Restant à votre disposition, nous vous adressons nos salutations dévouées,

Elian SARDET

Président

Eric CAVASINO

Trésorier

Reynald BLONDEAU

Secrétaire Général

Sonia SOEUR

Trésorier Adjoint